

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 21/12/2022
et publié ou notifié
le 21/12/2022

COMMUNE D'AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 20 décembre 2022

Date de la convocation: 13/12/2022

Membres en exercice : 11

L'an deux mille vingt-deux et le vingt décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 11

Présents : Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Alain PLANTAROSE, Angélique LETORT, Maude GUYOTOT, Marie-France MURAT, Sofie AUBLIN, Roland BURGRAF, Chantal BESANÇON

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Angélique LETORT

Objet: Désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant SIVU - 2022_61

Le Maire informe le Conseil Municipal que deux Titulaires et deux Suppléants doivent être désignés comme délégués au SIVU du CPI du HAUT ARMANCON.

Après plusieurs démissions de conseillers et adjoints, une élection complémentaire municipale s'est déroulée les 04 et 11 décembre 2022.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il faut élire un nouveau titulaire et suppléant pour le SIVU.

Après un vote, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, 11 voix pour, 0 contre et 0 abstention

De désigner comme Titulaire : M. Alain PLANTAROSE
M. Chantal BESANÇON

De désigner comme Suppléants : Mme Angélique LETORT

Mme Maude GUYOTOT

La secrétaire de séance
A. Letort

Le Maire,
Olivier MURAT

